



PV 432 DU JEUDI 2 MAI 2019

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 avril 2019

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Olivier LANDY, Michel GREGEOIS, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Mohamed AROUS, Jean Luc COMACLE, Moussa TALL, Roger ANDRE, Bilal LAIMENE, Nicolas TRAN, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Corentin BREURE, Thierry BOLZE et Sami CHAOUCH.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : Membres : Lucien CHARBONNEL

PREAMBULE

Carnet de santé :

La Commission souhaite un prompt rétablissement à Bernard MOLLON, membre de la CRA LAURAFoot, suite à son hospitalisation en début de semaine.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

BEURIEUX Léa : Certificat médical pris en compte

BOUABBACHE Idir : Justificatif pris en compte

CASTANO Frédéric : Courrier pris en compte

D'ADAMO Alexandre : Rapport transmis à M. CHAOUCH. Attente justificatifs manquants

DINI ALI Chamouyne : Demande transmise à M. GRANJON

DOUFENE Amirouche : Certificat médical pris en compte

EISINGER Luc : Demande transmise à M. GRANJON

GAILLETON Jérôme : Courrier transmis à M. AROUS

GUICHERD Thomas : Indisponibilité pris en compte. Attente justificatifs.

KEMERCHOU Maunir : Certificat médical pris en compte

OGER Ilario : Indisponibilité pris en compte

OLIVEIRO Joakim : Certificat médical pris en compte

SICARD Stéphane : Certificat médical pris en compte

SIONI Farès : Dossier transmis à M. CHAOUCH

STEGNER Nathan : Indisponibilités prises en compte

ROS Jacques : Courrier transmis à M. AROUS et M. ANDRE

ROUX Romaric : Demande transmise à la Commission Statut de l'Arbitrage

Courriers des clubs et autres:

FC BORDS DE SAÔNE : Demande transmise à M. GRANJON

AS CRAPONNE : Demande transmise à M. GRANJON

FUTSAL CROIX ROUSSE : Demande transmise à M. BOLZE

ELS GLEIZE : Demande transmise à M. BOULON

U.S. LOIRE S-RHONE : demande transmise aux désignateurs

FUTSAL CLUB JONAGE : Demande prise en compte

O. RILLEUX : demande transmise aux désignateurs

U.S. VAULX EN VELIN : Demande transmise à M. BOULON

ASVEL VILLEURBANNE : Demande transmise à M. BOUGATEF



➡ LES DATES A NE PAS MANQUER

VENDREDI 3 MAI 2019 :

Réunion d'information et de présentation concernant la Fête départementale du Foot féminin (19 mai à ST PRIEST) – Siège DLR – à partir de 18H30 : Convocation par mail réalisée par M. LEFRANC.

MERCREDI 8 MAI 2019 :

Formation Arbitres Assistants Jeunes Ligue – Stade Alexandre MORIN – Lyon 5eme – de 9h00 à 12H00 : Convocation par mail réalisée par M. LEFRANC

Séances 7 – Formalités administratives et formation FMI – Siège DLR – de 9h00 à 12h30 : Convocation par mail réalisée par M. LEFRANC

➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Newsletter #7

Coup de sifflet reconnaissant à Mario

Tombola UNAF-EVIAN 2019

N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent.

MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.

Adhésion UNAF 2018-2019 :

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06 83 75 66 42** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.